

Accusé de réception en préfecture :	
Date de télétransmission :	
Date de réception :	
Date d'affichage :	
Date de publication :	25 octobre 2024



D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

ARRÊTÉ N° DRH/2024/0926

Tableaux d'avancement de grade des fonctionnaires territoriaux au titre de l'année 2024

*Le Président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes,*

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique ;

VU l'arrêté du 2 novembre 2021 portant sur les lignes directrices de gestion en matière de promotion et d'avancement ;

SUR la proposition de Monsieur le directeur général des services départementaux des Alpes-Maritimes ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} - Le tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade d'attaché hors classe au titre de l'année 2024 est établi de la manière suivante :

Madame	VERGARA	Aryèle
--------	---------	--------

ARTICLE 2 - Le tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade d'ingénieur hors classe au titre de l'année 2024 est établi de la manière suivante :

Monsieur	HAUUY	Michel
----------	-------	--------

ARTICLE 3 - Conformément à l'article R. 3131-2 du code général des collectivités territoriales, le présent arrêté sera publié sous forme électronique et mis à la disposition du public sur le site internet du Département dans son intégralité, sous un format non modifiable et dans des conditions propres à en assurer la conservation, à en garantir l'intégrité et à en effectuer le téléchargement.

ARTICLE 4 - En application des dispositions des articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par envoi postal (18 avenue des Fleurs, CS 61039, 06050 NICE CEDEX 1), soit par voie électronique (<https://citoyens.telerecours.fr>).

ARTICLE 5 - Monsieur le Directeur général des services départementaux des Alpes-Maritimes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nice, le 23 octobre 2024

Charles Ange GINESY